



## ■ Discours de candidature à la Présidence de la CAC

**Jean-Claude Villemain,  
Maire de Creil**

Conseil communautaire extraordinaire de la CAC

Jeudi 10 janvier 2013 – 18h30

Mesdames et messieurs les élus communautaires, chers collègues,  
Mesdames et messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous dire que c'est un honneur pour moi de présenter ce soir ma candidature pour présider notre communauté d'agglomération creilloise.

Mes premiers mots seront, bien entendu, pour Christian Grimbert qui après Antoine Chanut, Jean Anciant a été le bâtisseur infatigable de ce qui fut le district, puis la communauté de commune et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Communauté d'agglomération creilloise.

Je connais, comme vous tous, la rigueur de Christian et plutôt que des formules de politesse banales c'est à son travail que je vous propose de rendre hommage ce soir avant de vous expliquer les motifs de ma candidature.

Regardons le chemin parcouru depuis 2008 pour constater ensemble que nous avons rempli une grande partie des objectifs qu'il avait défini lui-même lors de sa propre élection.

Tout d'abord l'acquisition de nouvelles responsabilités ou leur renforcement, dans le domaine du développement économique, de la politique du logement et du renouvellement urbain, de la politique de la ville, du développement durable et de la politique environnementale. A ce sujet le renouvellement de la DSP transport et le transfert à l'agglomération de la collecte sélective ont été des dossiers ardu mais qui ont été menés à bien.

Je n'oublie pas non plus les domaines du patrimoine, des loisirs, de la culture, de l'aménagement du territoire et plus récemment du tourisme. Nous avons aussi mené à bien l'élaboration de notre Plan local de l'urbanisme qui est entré dans sa phase de validation.

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, un travail de fond a été engagé pour repenser le territoire non pas en simple terme d'extension mais de collaboration pour une refonte respectueuse de chacun des partenaires. Le SCOT a été et sera un outil déterminant pour y parvenir.

Une étape importante aussi a été franchie pour rapprocher la CAC des populations de nos 4 villes avec la mise en place du conseil de développement, issu de la tenue des Etats généraux de l'intercommunalité et la définition d'un projet de territoire. Au même titre que nous le faisons respectivement dans nos villes il nous fallait nous rapprocher de nos concitoyens, écouter leurs besoins et répondre à leurs attentes. C'est notamment le cas dans les compétences nouvelles qui sont les nôtres dans les services à la population.

C'est pourquoi, sur la base de ce bilan largement positif et avant de poursuivre je vais vous donner lecture de la conclusion de Christian Grimbart lors de son discours d'installation : je cite

*« Pour conclure, ma seule ambition, en toute transparence, en toute collégialité et dans le respect de l'intérêt général, est de rendre notre communauté de communes plus proche qu'elle n'est encore aujourd'hui des habitants de l'agglomération. Cela passe par un projet de territoire partagé et fondé sur des moyens réels afin de nous doter d'une attractivité et d'une dynamique indispensables pour la consolidation de notre grand creillois ».*

J'espère que Christian ne m'en voudras pas de le plagier, mais je veux reprendre sa phrase à mon compte en remplaçant seulement « communauté de communes » par « communauté d'agglomération ». Ce sera le seul changement.

Si je la reprends à mon compte c'est, vous l'aurez compris, parce que je reprends aussi ses engagements à mon compte. Si je suis élu ce soir ce sera pour poursuivre le travail réalisé depuis 2008 jusqu'au prochain scrutin municipal, avec la même cohérence, les mêmes objectifs, la même méthode et la même équipe.

L'organisation politique et la représentativité des villes resteront identiques puisque Christian restera, comme il l'a souhaité parmi nous et j'en suis heureux. Il n'y aura pas non plus de réorganisation notoire des services qui remplissent parfaitement les missions qui leur sont données par les élus.

Je veux les en remercier et leur dire que je sais le travail qu'ils accomplissent chaque jour ; Ils auront en moi un ardent défenseur du service public et des services.

Si ma candidature s'inscrit dans la continuité de la précédente, elle ne sera pourtant pas seulement une candidature de transition car nous devons poursuivre le travail engagé, renforcer notre présence et préparer ensemble l'après 2014.

Sans préjuger des votes de nos électeurs respectifs l'année prochaine, nous ne devons pas penser à « étendre notre territoire » mais à proposer à nos voisins et partenaires de réfléchir, de débattre et d'élaborer un projet pour le grand bassin creillois. Dans cette démarche, notre projet d'une agglomération forte pour un territoire solidaire sera un des éléments d'une contribution au débat. Comme toujours cette réflexion doit associer la population du bassin de vie et d'emploi ainsi que les forces vives (syndicats, associations).

C'est la seule voie qui permettra l'émergence d'une aire urbaine puissante, au sud de l'Oise et aux portes de l'Île de France.

Pour y parvenir nous devons créer, dès maintenant, plus de cohérence, plus de convergence, entre les intercommunalités du grand bassin creillois.

A ce titre je proposerai à Christian Grimbart, s'il l'accepte, une nouvelle délégation qui s'appellera « Avenir et organisation du territoire » pour mener à bien ce chantier difficile mais ô combien motivant. Il a l'expérience et toutes les compétences pour le faire.

Je demanderai également aux vice-présidents d'être pleinement impliqués dans leurs dossiers respectifs et de les faire vivre en collaboration avec les services.

Si je veux assumer pleinement ma responsabilité de président, il ne m'appartient cependant pas de tout faire, tout décider et tout gérer.

Nous devons continuer à former une équipe avec l'implication de tous et le travail de chacun.

Un dernier point sur lequel je souhaite attirer votre attention.

Le mode de désignation des conseillers communautaires sera profondément modifié lors du prochain scrutin municipal. Ceux-ci seront fléchés et seront donc élus au suffrage universel direct, pour plus de parité et de transparence.

Cette nouveauté modifiera fondamentalement la lisibilité de notre institution auprès des citoyens et renforcera la légitimité du conseil communautaire. Ce sera encore un peu plus de démocratie et je m'en félicite.

Celles et ceux qui sont autour de cette table et qui se représenteront aux suffrages de leurs électeurs l'année prochaine leur présenteront un bilan. Ils peuvent d'ores et déjà revendiquer celui de ce qui a été accompli ici depuis 2008 et que nous compléterons tous ensemble durant l'année qui vient.

Vous pouvez compter sur moi !

Je vous remercie de votre attention.